L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Jolie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer et les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 23

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

23 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,822 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fred G. T. Beck, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat. 5 oct—5 9 16

Succession de Mme S. McCrea.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,314—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John M. Wyman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat. 4 oct—4 9 13

Succession de Charles Emmett Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,480—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en sont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Alice Cook, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Rouse Grant & Grant, avocats. 29 sept—29—oct—3 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et sur un procès intitulé F. Rivera Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès, exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous edit procès exécutoire et les produits et revenus de cette propriété et, ainsi quelque soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. F. Kimbert, avocat pour les plaignants.

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Ross Co. vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72,789—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi.

Les propriétés ci-après décrites, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Dasse, ingénieur civil et voyer, un par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, (excepté le lot Un dans l'îlet No 523). Les devis de cela sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait par devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'îlet No 480, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'îlet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur moyenne de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne du côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre, désignés Nos onze et douze, dans l'îlet No 502, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit : Le et No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30, dans l'îlet No 604 borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit : Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet No 654 borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit : Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six, sept et huit, dans l'îlet No 655 borné par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre désigné par le No quatre, pris de la portion D, dans l'îlet No 656, borné par les rues Désiré, Claiborne, Robertson et Piété étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'îlet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Piété et Montegut, sur un plan fait par M. de Young architecte daté le 13 février 1862 déposé parmi les dossiers de Félix Grima ancien notaire, sous le lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Piété et mesurant trente et un pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Piété sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats.

8 sept—18 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Lot de Beaux Fruits Assortis.

A être vendu en lots à l'option des acquéreurs

John Meyer vs A. Rosetich

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,427—En vertu d'un ordre de vente, daté le 3 octobre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 5 octobre 1904, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin de John Meyer, Nos 117 119 rue Poydras.

25 barils de pommes.
20 caisses à claire voie de choux.
25 boîtes de pruneaux.
40 boîtes de pêches.
19 boîtes de poires.
20 caisses à claire voie de grappes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant. 4 oct—4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,268—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Lautel, désigné comme Lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, (anciennement Mentor), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désignés comme lot No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié, voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier ancien notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désignés comme lot No 215 sur un croquis fait par A. D'Armas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un notes passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Mentor) sur les profondeurs suivantes à savoir : lot No 18 à cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 à cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats

17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitre plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc, Aussi Type-writer et Table de Type-writer, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs Knox, George & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,090 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 10 octobre 1904, à 10 20 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, etc., incluant typewriter, etc, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles I. Denechaud, avocat pour les plaignants

29 sept—29 30—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2123 rue Terpsichore entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camers vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,321.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Moipomène et Terpsichore, désigné par le numéro Dix sept de l'îlet No Quinze (maintenant îlet No 321) sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar voyer le 1er avril 1848 déposé en l'étude de A. Mazureau ancienne notaire en cette ville et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard avocat pour le plaignant.

1 oct—1 7 14 21 28—nov 2

F. A. ANDRIEU,

—Successeur de

MOCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES.

626 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite à savoir—

Le cottage de bic bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc. plus complètement décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 28 dudit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fut acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paroisse et Etat le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Sud Liberté, à 1.30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci dessus intitulée tout et partie entièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière au titre au plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par ligne de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur levuel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

W. H. Fitzpatrick

—o—

ATTENTION SPECULATEURS ET PLACEURS. LA MEILLEURE OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de onze îlots de terre dans la paroisse de St Bernard.

Ia re Bertha Berna née Pouech et al versus Magdalena Pouech, une mineure.

No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr. juge de la Vingt Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berna, née Pouech, et al. versus Magdalena Pouech, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par limitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Pouech et als, vs Magdalena Pouech, une mineure, No 63,097 du dossier, ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pouech, il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir—

Onze îlots de terre situés dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là dessus y appartenant, lesdits îlots sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque îlot.

L'îlet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'îlet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 17, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 18, borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 20, borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 21 borné par les rues Libéraux ou Libéral, Force, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Baseleh Jr, notaire.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais.

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adeline Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Calder, et als.

No 73,369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprennent un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage, près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74,168, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et en dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE

909 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Fischer et als vs Mlle Julia Long et als

No 73,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Deibel le 21 juillet 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'îlet No C, maintenant 109 dans le septième district de cette ville, borné par les rues Dublin (haute autrefois Madison) Burthe et Eph (autrefois rue Troisième) le mesurant en coignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2, les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième.

Entre les rues Romparte et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Benson.

No 72,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre réel, daté et signé le 9 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence; lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur.

806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Propriétés de Frederick Ney, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,401—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de Frederick Ney, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 29 sept—29—oct 3 8

Succession de Catherine Dinnigan,

Veuve de James Finan ou Fannan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brinkmeier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fred. Deibel, Jr. avocat.

28 sept—28—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Doley,

aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présentés par Eugène Augustin Doley comme l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.

28 sept—28—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le Contenu d'une Buvette et Grocerie.

Vendredi, 14 octobre 1904, à 11 heures a. m

Léon J. Dehard vs Joseph Franck.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 14 octobre 1904 à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie, consistant en un lot de vins et liqueurs, groceries vitrines, balances, un grand miroir, barette à huile Matlock, cash register, deux barils de whiskey, glacière à bière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau.

CHAS. R. KENNEDY, Constable.

Rogers & McCaleb, avocats.

8 oct—8 9 14.

Morgan & Pedersen

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième.

A L'ENCAN.

Succession de Edmond Hayden, Sr.

No 72,396—Division E—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 112, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue